



Schweizerischer Musikerverband
Union Suisse des Artistes Musiciens
Unione Svizzera degli Artisti Musicisti

Zentralsekretariat
Kasernenstrasse 15
8004 Zürich

Telefon 043 322 05 22
Fax 043 317 15 82
www.smv.ch
info@smv.ch

Procès-verbal de l'Assemblée des délégués de l'Union Suisse des Artistes Musiciens, l'USDAM, du jeudi 19 juin 2014, 13h30, à Bâle

Ouverture de l'Assemblée : *Fanfare pour un jubilé*, Jean-François Michel (création)

Allocutions de bienvenue par Beat Santschi, président central de l'USDAM
Allocutions de bienvenue par David LeClair, président de la section de Bâle
Allocutions de bienvenue par Guy Morin, président du canton de Bâle

Sabine Braunschweig, historienne

« Les cent ans de l'USDAM : entre art et travail. Retour sur l'histoire de l'USDAM »

Ordre du jour :

- 1. Désignation de deux scrutateurs**
- 2. Procès-verbal de l'Assemblée ordinaire des délégués du 17 mai 2013**
- 3. Approbation des rapports d'activité**
- 4. Tenue des comptes de l'USDAM**
Comptes annuels caisse centrale/fonds de solidarité/caisse de décès 2013
Rapport des vérificateurs 2013

Fondation USDAM (pour information)
Comptes annuels 2013
Rapport des vérificateurs 2013
- 5. Rapport de la commission de gestion**
- 6. Décharge au comité central et à la secrétaire centrale**
- 7. Elections**
 - a) Nouvelle élection du comité central**
(Election pour le membre démissionnaire Urs Dengler; candidatures : Matthias Walpen, Norbert Himstedt)
Les autres membres du comité central en poste se représentent pour une autre période de mandat
 - b) Nouvelle élection des comités**
- 8. Budget 2014**
- 9. Feed-back de la Conférence des présidents**
- 10. Appel de l'USDAM**
- 11. Divers**

Participants à l'Assemblée des délégués 2014

Délégués des sections (22 personnes)

Bâle : Edward Cervenka, David Le Clair, Mirjam Sahli

Berne : Daniel Zumofen

Bienne : Beda Mast, Christiane Vlaiculescu-Graf

Genève : Ariel Buehler, Nicolas Curti, Jonathan Haskell

Lucerne : Katrin Burger, Fabrice Umiglia

St-Gall : Ernst Brunner, Felix Gass, Roberto Müller

Vaud : Marc-Antoine Bonanomi, Daniel Margot, Daniel Spörri

Winterthour : Kurt Tobler

Zurich : Gallus Burkard, Rony Dangel, Norbert Himstedt, Simon Schweiwiller,

Comité central

David Acklin, Urs Dengler, Alain Pasquier, Beat Santschi (président central), Daniel Schädeli, David Schneebeli

Secrétariat central

Barbara Aeschbacher (secrétaire centrale), Johannes Knapp et Laurent Mettraux (rédacteurs RMS), Corinne Meier (assistante secrétariat central)

Invités

Lucas Bennett (SSPM), Martina Berchtold (SMM), Katrin Boesiger (CG), Sabine Braunschweig (historienne), Toni J. Krein (orchester.ch), Bruno Marty (SIG), Guy Morin (Conseil d'Etat de Bâle-Ville), Hans Peter Völkle (ancien président du CC), Gilberte Werder (représentante des musiciens de divertissement, commission de surveillance du SFM)

Allocutions de bienvenue

Beat Santschi remercie les musiciens de la *Fanfare* pour leur représentation, souhaite la bienvenue aux participants et donne la parole au premier intervenant invité :

David Le Clair, président de la section de Bâle

David Le Clair remercie à son tour les personnes présentes, notamment l'invité d'honneur, Guy Morin, et souhaite à tous la bienvenue à Bâle, où il fait très chaud en cette journée de juin, sans que le ciel soit toutefois orageux, contrairement aux lieux où s'était tenue l'Assemblée des délégués des dernières années, où le « climat n'était pas au beau fixe ». Le ciel de Bâle n'est certes pas toujours sans nuages, mais l'on a de bonnes raisons d'espérer qu'il reste clément, grâce également au soutien du gouvernement et des instituts, qui s'engagent pour la culture.

Guy Morin, président du canton de Bâle-Ville

Guy Morin se dit ravi des propos du président de la section de Bâle et le remercie de percevoir la politique de promotion culturelle de Bâle comme une politique qui s'investit sérieusement dans la culture.

Le canton de Bâle affiche le budget culturel le plus élevé de tous les cantons, avec CHF 800 par habitant; environ 15 à 20% sont attribués à la musique. Bâle est connue comme une ville culturelle, elle se qualifie même de capitale culturelle de la Suisse, et ce, non seulement en raison de fonds importants réservés à la culture, mais aussi de ses pôles culturels, à savoir avant tout ses musées (qui demandent les plus gros investissements), mais aussi le Théâtre de Bâle, qui regroupe trois domaines artistiques. C'est pourquoi certains Bâlois vantent leur ville comme une cité de la musique, et l'estime qu'on lui porte se manifeste par l'un ou l'autre mécénat important - on se rappelle Paul Sacher, qui a fait énormément pour la musique.

Les défis en matière de musique résident actuellement, pour ceux qui la promeuvent, dans la diversité des offres et dans le nombre d'ensembles, qui se font concurrence et qui, en quelque sorte, débauchent mutuellement le public. Guy Morin voit la raison de cette pléthore d'ensembles dans les deux lieux de formation bâlois, où certes on forme des musiciens pour le monde entier, mais une fois leur formation terminée, la plupart restent à Bâle, certainement en raison de la

bonne qualité de vie, et parce que de toute évidence les opportunités ne manquent pas d'y travailler en tant que musicien.

Jusqu'à ce jour, on subventionne principalement les formations et les ensembles traditionnels, très largement l'Orchestre symphonique et l'orchestre du théâtre, mais aussi le Sinfonietta, l'Orchestre de musique de chambre et l'Ensemble Phoenix.

Récemment, dans le but d'examiner sa politique de subventions dans le domaine de la musique, la ville a fait réaliser une étude et sondé, dans ce cadre, tous les orchestres et tous les ensembles. Ce concept d'orchestre est actuellement évalué, discuté avec les acteurs, et, sur cette base, la politique de subvention sera éventuellement adaptée. Au vu de la situation actuelle, on sait déjà que la caisse de l'Etat ne donnera pas de fonds supplémentaires, le même gâteau devra apparemment être coupé en plusieurs parts.

Avec les travaux prévus au casino de Bâle en 2016 (un projet Herzog & De Meuron de 78 millions de francs, qui semble être largement accueilli et qui sera financé à 50 % par le canton et à 50 % par le casino), et la rénovation du Théâtre de Bâle qui coûtera quelque 60 millions de francs, les conditions générales pour les créateurs culturels seront sensiblement meilleures. Dans l'espoir donc que David Le Clair dira encore dans 10 ans que « le climat est au beau fixe » à Bâle, Guy Morin conclut en assurant à toute l'assemblée qu'à Bâle, il est donné à la musique une place importante.

Sabine Braunschweig, historienne

« *Les cent ans de l'USDAM : entre art et travail. Retour sur l'histoire de l'USDAM* »

Sabine Braunschweig livre un avant-goût de la publication qui marquera le centenaire de l'USDAM, dont les racines se trouvent à Berlin, avec la fondation de l'*Allgemeine Deutsche Musiker-Verband* (ADMV), en 1872. Le fait que l'organe central de Berlin connût à peine la situation en Suisse et qu'il ait agi à maintes reprises contre les intérêts des musiciens helvétiques donna lieu à des différends et conduisit finalement à un processus de détachement, qui débuta en 1906, quand les membres de Suisse fondèrent avec les associations locales suisses une sorte de sous-syndicat de l'ADMV pour finalement se séparer radicalement de celle-ci à l'occasion d'une Assemblée extraordinaire des délégués, au printemps 1914.

Le 1^{er} octobre 1914 fut décrété comme date officielle de la fondation de l'Union Suisse des Artistes Musiciens lors de l'AD en question.

Les trente premières décennies de l'USDAM s'écrivent sous le chapitre *Guerres et crises*. La Grande guerre est suivie de la première crise économique, au début des années 20, et celle-ci montra à nouveau combien la situation matérielle des musiciens professionnelles dépendait de la conjoncture économique, sans compter que la plupart des musiciens engagés dans les orchestres professionnels ne bénéficiaient pas de contrats à l'année. Beaucoup devaient donc se faire engager ailleurs pendant deux, voire quatre mois. Plus précaire encore était la situation des musiciens d'ensembles ou des musiciens de divertissement. En hiver et en été, les opportunités de travail ne manquaient pas dans les régions touristiques, mais durant la saison creuse, la situation était critique.

La seconde moitié du 20^e siècle apporte à l'USDAM de nouveaux défis également, comme par exemple ladite « musique mécanique », c'est-à-dire les nouveaux supports musicaux remplaçant la musique « live », ainsi que les innovations techniques permettant d'enregistrer, de restituer et de diffuser de la musique (une évolution qui se poursuit aujourd'hui de manière fulgurante avec la numérisation), soulevant le problème des droits d'auteurs et d'interprètes, qui s'ajoute aux diverses problématiques entre art et travail, auxquelles l'USDAM est confrontée depuis qu'elle existe.

Beat Santschi remercie les intervenants et ouvre la partie statutaire de l'Assemblée des délégués 2014. Il signale que l'Assemblée sera enregistrée pour motifs internes, mais que sinon les enregistrements sont interdits.

Sont excusés pour cette séance :

CC :

Cristian Vasile

Délégués :

Egmont Rath (section de Winterthour)
Kristof Zambo (section de Winterthour)
Sebastian Schindler (section de Berne)

Invités :

Isabelle Chassot	Directrice de l'OFC
Marie-Pierre Dieckmann	Traductrice pour l'USDAM
Verena Fehr	Trésorière de la section de Zurich
Yvonne Graf	Directrice de l'ASCO
Nadja Jüni	Directrice du SFM
Jürg König	Président de l'ASCO
Stefano Kunz	Directeur du CSM
Daniel Lampart	Responsable du secrétariat USS
Hans Läubli	Directeur de Suisseculture
Johanna Lier	Présidente de Suisseculture
Hanspeter Müller-Drossaart	Vice-président de Swissperform
Pascal Müller	Co-président de la SSPM
Danielle Nanchen	Responsable de la section Création culturelle de l'OFC
Marianne Sonder	Avocate de confiance de l'USDAM
Kathrin Spelinova	Rédactrice en chef de la RMS
Irma Zemp	Comptable pour l'USDAM

Le président central lit les noms des membres de l'USDAM décédés au cours de l'année passée; il demande aux participants de se lever et d'observer une minute de silence en leur mémoire.

1. Désignation de deux scrutateurs

Sont désignés à l'unanimité comme scrutateurs : Kathrin Boesiger et Simon Schweiwiller.

2. Procès-verbal de l'Assemblée ordinaire des délégués du 17 mai 2013

Questions / remarques : *Aucune*

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité, et des remerciements sont adressés à leurs auteurs.

Des remerciements sont adressés aux collaboratrices du secrétariat central, aux rédacteurs, à la comptable, aux associations partenaires, aux membres de la CG, aux avocates de confiance et à tous les comités directeurs, présidents, trésoriers et gérants des sections ainsi qu'aux comités directeurs des orchestres pour leur engagement constant dans l'intérêt des membres de l'USDAM.

3. Approbation des rapports d'activité

3.1. Rapport CC/SC

Questions / remarques : *Aucune*

Le rapport d'activité du comité central et du secrétariat central est approuvé à l'unanimité.

3.2. Rapport pour la fondation

Questions / remarques : *Aucune*

L'assemblée prend acte du rapport.

4. Tenue des comptes

4.1. USDAM

Commentaire sur les comptes annuels

Comptes annuels caisse centrale/fonds de solidarité/caisse de décès 2013

Rapport des vérificateurs 2013

Les principales explications sur les comptes annuels se trouvent dans le commentaire figurant dans la documentation de l'AD.

Questions / remarques :

Rony Dangel (ZH) : Qu'entend-t-on par « Remboursement indemnité de production » (comptes du fonds de solidarité) ?

→ CC : *Il s'agit de la rétrocession remboursée de la Banque Coop.*

Bruno Marty (invité) : Qu'est-ce que la caisse de décès ?

→ *Beat Santschi/Hans Peter Völkle : Cette caisse servait à l'origine à couvrir les coûts d'inhumation des membres de l'USDAM. A l'époque, chaque membre versait une petite cotisation à cette caisse, qui remboursait alors à la famille les coûts des funérailles. Il y a environ 10 ans, cette caisse a été dissoute dans le but de constituer une caisse de pension pour les musiciens intermittents. Le projet n'a jamais abouti, d'autres solutions ayant été trouvées. On peut dire de manière imagée qu'il s'agit d'une caisse de décès qui n'est pas morte et dont les fonds reposent encore en paix.*

L'assemblée prend acte du rapport de révision.

Les comptes annuels de la caisse centrale, du fonds de solidarité et de la caisse de décès sont approuvés à l'unanimité.

4.2. Fondation USDAM (pour information)

Comptes annuels 2013

Rapport des vérificateurs 2013

Questions/remarques : *Aucune*

L'assemblée prend acte des comptes annuels et du rapport des vérificateurs de la fondation.

5. Rapport de la commission de gestion

L'assemblée prend acte du rapport de la CG.

Beat Santschi remercie les membres de la CG pour leur précieux travail.

6. Décharge au comité central et à la secrétaire centrale

Décharge est accordée à l'unanimité au comité central et à la secrétaire centrale. Au nom du comité central et du secrétariat central, le président central remercie les déléguées pour leur confiance.

7. Elections

a) Nouvelle élection du comité central

Beat Santschi décharge Urs Dengler, qui, après de nombreuses années de collaboration au comité, a décidé de se retirer pour se consacrer à d'autres choses. Urs Dengler est arrivé en 2006 au CC, où il s'est investi avec malice et critique durant les 8 années suivantes, et où il s'est engagé à bien des niveaux, dernièrement dans le groupe de travail pour les hautes écoles. Urs Dengler manquera beaucoup au CC, qui le voit partir avec grand regret et lui adresse de chaleureux remerciements accompagnés d'un cadeau.

Le président central passe alors aux votes. Les candidats se présentant pour succéder à Urs Dengler sont : Matthias Walpen, Norbert Himstedt.

Les autres membres du comité central en poste se représentent pour une autre période de mandat. Le président demande à l'assemblée si d'autres personnes sont candidates à cette élection. Personne ne se présente.

Christiane Vlaiculescu-Graf présente brièvement Matthias Walpen, qui s'est fortement engagé durant ses 25 années d'affiliation, maintenant aussi en tant que président de la section de Bienne et dernièrement dans le cadre des négociations de la CCT. Il est bilingue et donc prédestiné pour représenter au CC les membres de l'USDAM tant de la Suisse romande que de la Suisse alémanique et pour être le porte-parole d'un petit orchestre.

Norbert Himstedt : Depuis 14 ans à l'Opéra de Zurich, il a œuvré au comité directeur de l'orchestre où il jouait en Allemagne et s'intéresse beaucoup depuis au travail syndical. Il aimerait s'investir dans le CC et se dit prêt, s'il n'est pas élu, à apporter sa contribution au CC comme assesseur.

Remarque du président central : Les statuts prévoient un nombre maximum de membres du CC ayant droit de vote, mais permet une position d'assesseur sans droit de vote. Dans tous les cas, cette possibilité est offerte à tout moment aux personnes intéressées.

Actuellement :

David Acklin
Alain Pasquier
Beat Santschi
Daniel Schädeli
David Schneebeli
Cristian Vasile

Nouveaux :

Matthias Walpen
Norbert Himstedt

Sont élus par écrit au comité central :

David Acklin
Alain Pasquier
Beat Santschi
Daniel Schädeli
David Schneebeli
Cristian Vasile
Matthias Walpen

Beat Santschi félicite les élus et accueille avec plaisir également au comité central Norbert Himstedt, en tant qu'assesseur.

2. Président central

Beat Santschi
Beat Santschi est réélu pour 2 ans.

3. Secrétaire centrale et trésorière centrale

Barbara Aeschbacher
Barbara Aeschbacher est confirmée dans son mandat à l'unanimité et reçoit les applaudissements de l'assemblée.

4. Organe de révision

Nicon Treuhand AG

La fiduciaire Nicon est réélue à l'unanimité comme organe de révision pour les 2 prochaines années.

Remarque de l'assemblée : A l'Assemblée générale de la SIG, on a estimé que les organes de révision devaient changer tous les 4 à 5 ans, sans toutefois changer nécessairement de société mais le réviseur compétent. Christiane Vlaiculescu (Bienne) saisit cette opportunité pour signaler qu'en cas de changement, le CC pourrait aussi prendre une fois en compte un organe de révision de Suisse romande.

→ CC : A l'USDAM, ceci n'est pas prévu dans l'immédiat, tout changement impliquant des coûts et un certain risque, car il est difficile de juger de la qualité d'un organe de révision sur une simple offre. Il serait néanmoins indiqué d'envisager un changement périodiquement.

5. Commission de gestion (CG)

Felix Gass
Katrin Bösiger
Bernhard Röthlisberger (suppléant)

La CG aussi devrait probablement changer périodiquement; les membres en poste se représentent toutefois et sont réélus à la quasi-unanimité.

6. Représentants à la commission de surveillance du SFM

Beat Santschi
Gilberte Werder

Remarque du président central : Le SFM passera dans le secteur privé le 1^{er} janvier 2015, et la commission de surveillance sera alors dissoute. Dans ce contexte, il ne s'agit plus que d'un mandat de court terme.

Les candidats sont réélus à la quasi-unanimité.

7. Représentants à la commission administrative du SFM

Barbara Aeschbacher (présidente)
Gilberte Werder (assesseuse)
Les candidates sont réélues à la quasi-unanimité.

8. Réviseur au sein du SFM

Josef Zink
Josef Zink est réélu à l'unanimité.

9. Délégué au Conseil suisse de la musique

Beat Santschi
Beat Santschi est réélu à l'unanimité.

10. Délégués à l'association « Revue Musicale Suisse »

Alain Pasquier
Beat Santschi
Les candidats sont réélus à la quasi-unanimité.

11. Représentant au conseil de fondation SON

Daniel Schädeli
Daniel Schädeli est élu à l'unanimité.

12. Représentant à l'Association suisse de Médecine de la Musique (SMM)

David Acklin

David Acklin est réélu à l'unanimité.

b) Nouvelles élections dans les comités

Sont à nommer :

Représentants au comité directeur de la SIG

Beat Santschi, vice-président

Barbara Aeschbacher

Felix Gass

Stéphane Gonties

Matteo Ravarelli

Mirjam Sahli

Catherine Suter

Les candidats sont nommés à la quasi-unanimité.

Commission de répartition SIG

Camilla Flessner

Camilla Flessner est nommée à l'unanimité.

Représentants au comité directeur de la FIM

Beat Santschi (vice-président)

Beat Santschi est nommé à l'unanimité.

Pour information :

Rony Dangel (Zurich) signale aux délégués une erreur concernant les délégués Swissperform figurant dans la documentation de l'AD : ce n'est plus lui mais Micha Rothenberger qui y est délégué, depuis 2 ans.

Représentant au comité directeur du CSM

David Schneebeli

Représentant au comité directeur de l'association « Revue Musicale Suisse »

Hans Peter Völkle

Délégués au sein de Swissperform

Micha Rothenberger

François Dinkel

Marc Fournel

Jonathan Haskell

Matteo Ravarelli

Hanspeter Treichler

Représentant au comité directeur de l'USS

Barbara Aeschbacher

Beat Santschi (suppléant)

Conseil consultatif Réseau « jeunes oreilles » (njo)

Alain Pasquier

8. Budget 2014

Questions / remarques :

Jonathan Haskell : De quel type de contributions s'agit-il sous le poste « Contributions aux organisations faitières » ?

→ CC : Ce sont les contributions USS, FIM, Suissculture, etc.

Le budget est approuvé à l'unanimité.

Hans Peter Völkle demande la parole afin de présenter un compte rendu de l'état actuel des finances de la RMS :

La RMS serait dos au mur, c'est pourquoi elle aurait fait part aux lecteurs de sa situation précaire dans une action de solidarité et appelant au soutien. La situation financière critique est due avant tout à la baisse des annonces, qui, depuis 2013, conduit à un déficit structurel de plus en plus grand. Pourquoi ?

Depuis 17 ans, la RMS est financée d'une part par les associations membres (financement de base) et les abonnements, et d'autre part, par les recettes publicitaires et les annonces, dans une proportion respective de 20% et 80%. D'autres éditions, en revanche, génèrent leurs fonds à env. 60% par les abonnements et seulement à 40% par les annonces. Si le modèle financier de la RMS a longtemps fait ses preuves, il apparaît aujourd'hui que cette constellation comporte un risque. Les recettes publicitaires baissent massivement depuis assez longtemps et engendrent des déficits qui consomment les fonds propres de la RMS.

L'action de solidarité peut être qualifiée de succès, les dons ayant permis de réunir quelque Fr. 40 000.-, auxquels s'ajoutent Fr. 25 000.- de la fondation SUISA. Cependant, seuls environ 3000 lecteurs ont apporté leur contribution, alors que si chacun des 22 000 lecteurs avait donné ne serait-ce que Fr. 10.-, l'action aurait permis de réunir Fr. 220 000.-, donc nettement plus, et le déficit des deux prochaines années aurait été couvert. Les associations membres se réuniront avec la RMS le semestre prochain et devront décider ensemble de l'avenir de cette revue de qualité et reconnue. D'ici 2016, il faudra avoir trouvé une meilleure consolidation financière. 2016, car tout ceci demande un certain temps de mise en route, et aussi parce que toutes les associations doivent encore soumettre le modèle de consolidation à leurs délégués.

Mais la principale question aujourd'hui est de savoir si nous voulons une RMS ! Si la réponse est « non », cela signifiera la fin définitive de la RMS fin 2014. Aussi Hans Peter Völkle lance-t-il pour conclure un nouvel appel à toutes les personnes présentes afin qu'elles fassent un don en faveur de la RMS.

Question de Christiane Vlaiculescu-Graf (Bienne) : Comment réagissent les autres associations membres de la RMS ?

→ *Hans Peter Völkle : On attend encore de voir, le problème n'a émergé que début 2014, la prévision pour 2014 vient juste d'être établie, et les dernières informations datent de 2 jours. Dans ce contexte, les autres associations n'ont pas pu encore s'exprimer. D'après les premières interrogations, certaines associations ont déjà constitué des provisions afin de pouvoir fournir une aide financière à la RMS. On n'a encore rien de concret.*

9. Feed-back de la Conférence des présidents

Urs Dengler a présenté à la CP les premières conclusions émanant du sondage sur les hautes écoles et les orchestres. Il a été décidé que le groupe de travail devait être maintenu et tenir une séance après la pause estivale pour discuter de l'étape suivante. La CP préconise à ce sujet la démarche suivante : recueillir des informations de « Best practices », documenter les meilleurs exemples et chercher ensuite le dialogue avec la Conférence des hautes écoles et des comités directeurs des orchestres.

10. Appel de l'USDAM

Le centenaire de l'USDAM ne doit pas être uniquement l'occasion de faire la fête, mais aussi de faire connaître le plus largement possible les préoccupations de l'union. A cette fin, la CP lance un appel dans le but de faire bouger les choses politiquement - si les demandes posées obtiendront parfois gain de cause, toutes n'aboutiront probablement pas. L'appel est présenté et voté point par point :

- **Salaire équitable pour le travail hautement qualifié**

Ce point est approuvé à l'unanimité.

- **Maintien du paysage orchestral suisse**

Ce point est approuvé à l'unanimité.

- **Pas de subventions sans CCT**

Ce point est approuvé à l'unanimité.

- **Force obligatoire générale du tarif de l'USDAM**

Remarque du président central : Les barrières d'une déclaration de force obligatoire générale sont très hautes, et faire adopter une telle revendication ne sera pas facile.

Simon Scheiwiller (intermittent, ZH) soumet une demande de modification concernant l'énoncé exact :

« ~~En Suisse, il n'existe pas de sous-enchère salariale dans et par les orchestres nationaux et étrangers.~~ » devrait être remplacé par : « En Suisse, il ne doit pas exister de sous-enchère salariale appliquée par les orchestres nationaux et les orchestres étrangers. »

La modification de l'énoncé est approuvée avec 3 abstentions, puis le point dans son ensemble l'est également, avec 2 abstentions.

- **Les assurances sociales pour les musiciens**

Question de Daniel Schädli (CC) : Une telle demande pourrait-elle déservir les intermittents ?

→ *Réponse de Simon Scheiwiller (intermittent, ZH) : Très souvent, les prestations sociales ne sont pas versées, et malheureusement, il existe trop peu de moyens d'action pour exiger l'observation de ce droit. C'est pourquoi il s'agit, dans tous les cas, d'une demande en faveur des intermittents !*

Il se peut que la formulation de ce point ne soit pas assez persuasive, elle devrait être plus claire et éventuellement revue. L'intitulé, en particulier, a besoin d'être reformulé. Ce point est approuvé à l'unanimité, sous réserve de l'énoncé définitif, qui sera soumis à tous les délégués par courriel.

- **Indemnité équitable pour les droits d'auteurs et les droits voisins**

Ce point est approuvé à l'unanimité.

Questions / remarques :

Roberto Müller (SG) aurait souhaité que la CP ait formulé un tel appel au préalable et l'ait envoyé alors aux délégués afin qu'ils puissent y réfléchir avant de se prononcer sur le contenu et la formulation.

→ *Le CC accueille cette objection avec compréhension mais doit toutefois rétorquer que le temps avait manqué, la Conférence des présidents s'étant tenue le matin même de l'AD. Il signale qu'il est possible de soumettre une requête à l'AD, qu'il sera donné aux délégués le temps de la réflexion et que l'appel ne sera pas voté sur place; Robert Müller ne poursuit pas.*

La formulation définitive de l'appel, envoyée aux délégués au terme de l'AD, est jointe au présent protocole.

11. Divers

Requête de l'AD concernant la banque de données des membres

La parole est donnée à Mirjam Sahli (BS) : Le groupe de travail a tenu une séance et rédigé un procès-verbal, le CC pourrait donner le feu vert à la poursuite du travail.

→ *CC : Les points en suspens sont traités au secrétariat central, à qui il incombe de rédiger un cahier des charges, qui sera envoyé à des programmeurs de banques de données afin qu'ils établissent leurs offres.*

Appel du CC concernant l'orchestre du centenaire :

Il manque encore des musiciens, on ne dispose que de 15 cordes sur 30 (les violons font en particulier défaut), et d'autres pupitres restent vacants : clarinettes, trompettes et basses. Le CC signale que les frais seront payés aux musiciens, y compris l'hébergement lorsqu'il sera nécessaire.

Le secrétariat central est prié d'envoyer à nouveau le courriel avec les informations concernant les dates, etc.; il n'est pas prévu de publier de nouvel appel dans la RMS.

Beat Santschi remercie les personnes présentes pour leur participation et clôt l'AD de l'USDAM 2014.

L'Assemblée des délégués se termine à 15h50

Pour le procès-verbal :

Beat Santschi
Président central

Corinne Meier
Administration

Publication :

Le présent procès-verbal sera publié sur le site Internet de l'USDAM et peut également être consulté au secrétariat central. L'édition de septembre 2014 de la Revue Musicale Suisse signalera ces options.

Recours :

Un sixième de tous les membres peut faire opposition aux décisions de cette Assemblée ordinaire des délégués d'ici au 31 octobre 2014 (soit d'ici à la fin du mois suivant la publication) et demander une consultation à la base (art. 20 des statuts de l'USDAM du 15 juillet 1998 / révision du 3 avril 2007).